



Assemblée générale

Distr. générale
11 septembre 2000
Français
Original: anglais

Cinquante-cinquième session
Cinquième Commission

Questions renvoyées à la Cinquième Commission

Lettre datée du 11 septembre 2000, adressée au Président de la Cinquième Commission par le Président de l'Assemblée générale

J'ai l'honneur de vous communiquer ci-joint les décisions adoptées par l'Assemblée générale à la 9e séance plénière de sa cinquante-cinquième session en ce qui concerne les questions renvoyées à la Cinquième Commission.

Permettez-moi d'appeler votre attention sur les recommandations relatives à l'organisation de la session qui figurent dans la section II du rapport du Bureau (A/55/250). Ces recommandations ont été approuvées par l'Assemblée générale également, à sa 3e séance plénière.

J'appelle aussi votre attention sur le paragraphe 49 et sur le passage pertinent du paragraphe 64 du rapport concernant l'ordre du jour des grandes commissions.

J'apprécierais vivement votre coopération à cet égard.

(Signé) Harri Holkeri

Annexe

Questions renvoyées à la Cinquième Commission

1. Rapports financiers et états financiers vérifiés, et rapports du Comité des commissaires aux comptes (point 115) :
 - a) Organisation des Nations Unies;
 - b) Programme des Nations Unies pour le développement;
 - c) Fonds des Nations Unies pour l'enfance;
 - d) Office de secours et de travaux des Nations Unies pour les réfugiés de Palestine dans le Proche-Orient;
 - e) Institut des Nations Unies pour la formation et la recherche;
 - f) Contributions volontaires gérées par le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés;
 - g) Fonds du Programme des Nations Unies pour l'environnement;
 - h) Fonds des Nations Unies pour la population;
 - i) Fondation des Nations Unies pour l'habitat et les établissements humains;
 - j) Fonds du Programme des Nations Unies pour le contrôle international des drogues;
 - k) Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets.
2. Examen de l'efficacité du fonctionnement administratif et financier de l'Organisation des Nations Unies (point 116).
3. Budget-programme de l'exercice biennal 2000-2001 (point 117).
4. Planification des programmes (point 118).
5. Amélioration de la situation financière de l'Organisation des Nations Unies (point 119).
6. Coordination administrative et budgétaire entre l'Organisation des Nations Unies et les institutions spécialisées ainsi que l'Agence internationale de l'énergie atomique (point 120).
7. Plan des conférences (point 121).
8. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses de l'Organisation des Nations Unies (point 122).
9. Gestion des ressources humaines (point 123).
10. Régime commun des Nations Unies (point 124).
11. Régime des pensions des Nations Unies (point 125).
12. Rapport du Secrétaire général sur les activités du Bureau des services de contrôle interne (point 126).

13. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées de violations graves du droit international humanitaire commises sur le territoire de l'ex-Yougoslavie depuis 1991 (point 127).
14. Financement du Tribunal pénal international chargé de juger les personnes accusées d'actes de génocide ou d'autres violations graves du droit international humanitaire commis sur le territoire du Rwanda et les citoyens rwandais présumés responsables de tels actes ou violations commis sur le territoire d'États voisins entre le 1er janvier et le 31 décembre 1994 (point 128).
15. Financement de la Mission de vérification des Nations Unies en Angola et de la Mission d'observation des Nations Unies en Angola (point 129).
16. Financement des activités qui découlent de la résolution 687 (1991) du Conseil de sécurité (point 130) :
 - a) Mission d'observation des Nations Unies pour l'Iraq et le Koweït;
 - b) Activités diverses.
17. Financement de la Mission des Nations Unies au Timor oriental (point 131).
18. Financement de la Mission des Nations Unies en Sierra Leone (point 132).
19. Financement de la Mission d'administration intérimaire des Nations Unies au Kosovo (point 133).
20. Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies au Timor oriental (point 134).
21. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'organisation d'un référendum au Sahara occidental (point 135).
22. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Tadjikistan (point 136).
23. Financement de la Force de déploiement préventif des Nations Unies (point 137).
24. Financement des forces des Nations Unies chargées du maintien de la paix au Moyen-Orient (point 138) :
 - a) Force des Nations Unies chargée d'observer le dégagement;
 - b) Force intérimaire des Nations Unies au Liban.
25. Financement et liquidation de l'Autorité provisoire des Nations Unies au Cambodge (point 139).
26. Financement de la Force de protection des Nations Unies, de l'Opération des Nations Unies pour le rétablissement de la confiance en Croatie, de la Force de déploiement préventif des Nations Unies et du quartier général des Forces de paix des Nations Unies (point 140).
27. Financement de l'Opération des Nations Unies en Somalie II (point 141).
28. Financement de l'Opération des Nations Unies au Mozambique (point 142).
29. Financement de la Force des Nations Unies chargée du maintien de la paix à Chypre (point 143).

30. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Géorgie (point 144).
31. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies en Haïti (point 145).
32. Financement de la Mission d'observation des Nations Unies au Libéria (point 146).
33. Financement de la Mission des Nations Unies pour l'assistance au Rwanda (point 147).
34. Financement de la Mission des Nations Unies en Bosnie-Herzégovine (point 148).
35. Financement de l'Administration transitoire des Nations Unies pour la Slavonie orientale, la Baranja et le Srem occidental et du Groupe d'appui de la police civile (point 149).
36. Financement de la Mission d'appui des Nations Unies en Haïti, de la Mission de transition des Nations Unies en Haïti et de la Mission de police civile des Nations Unies en Haïti (point 150).
37. Financement du Groupe d'observateurs militaires de la Mission de vérification des Nations Unies au Guatemala (point 151).
38. Financement de la Mission des Nations Unies en République centrafricaine (point 152).
39. Aspects administratifs et budgétaires du financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies (point 153) :
 - a) Financement des opérations de maintien de la paix des Nations Unies;
 - b) Reclassement de l'Afrique du Sud dans le groupe des États Membres visé à l'alinéa c) du paragraphe 3 de la résolution 43/232 de l'Assemblée générale.
40. Financement de la Mission de l'Organisation des Nations Unies en République démocratique du Congo (point 167).
41. Budget-programme de l'exercice biennal 1998-1999 (point 168).
42. Barème des quotes-parts pour la répartition des dépenses relatives aux opérations de maintien de la paix des Nations Unies (point 169).
43. Financement de la Mission des Nations Unies en Éthiopie et en Érythrée (point 176).
44. Rapport du Conseil économique et social (chap. Ier, VII (sect. B et C) et chap. IX) (point 12).

[Les chapitres du rapport indiqués ci-après seraient également renvoyés à la plénière et aux Deuxième et Troisième Commissions, comme suit : chapitres I, VII (sect. B et C) et IX : séances plénières et Deuxième et Troisième Commissions].
45. Nominations aux sièges devenus vacants dans les organes subsidiaires et autres nominations (point 17) :

- a) Nomination de membres du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires;
 - b) Nomination de membres du Comité des contributions;
 - c) Nomination d'un membre du Comité des commissaires aux comptes;
 - d) Confirmation de la nomination de membres du Comité des placements;
 - e) Nomination de membres du Tribunal administratif des Nations Unies;
 - f) Nomination de membres et de membres suppléants du Comité des pensions du personnel de l'Organisation des Nations Unies;
 - g) Nomination de membres de la Commission de la fonction publique internationale.
-